

Numéro 9 - novembre

1 CZ le journal!



PAGE

ECHELLE DE SALAIRE

Les Héros d'hier deviennent les zéros d'aujourd'hui!!!

DANS CE NUMÉRO:

Les héros d'hier deviennent les zéros d'aujourd'hui

La CGT du CHU soutient les camarades de SANOFI

Le suivi de Cogitez

Hommage à notre camarade RENE

Mesures budgétaires au CHU !!!

Le Contrat d'Allocation Etude

Mobilisation

Je souhaite prendre contact avec la CGT du CHU

Si la maltraitance de notre système de santé n'a pas encore eu raison de nos hôpitaux, c'est grâce à l'engagement sans faille des professionnels.

Après avoir été applaudis, les hospitaliers sont aujourd'hui pointés du doigt par le gouvernement qui souhaite imposer 3 jours de carence et une réduction du traitement de base à 90% en cas d'arrêt maladie.

> On ne peut oublier que durant la crise sanitaire, de nombreux agents ont été rappelés au travail même en étant touchés par la covid, afin de faire face à l'urgence.

Plutôt que de s'interroger sur les conséquences de la déliguescence de l'hôpital public, le gouvernement préfère punir les agents en difficulté.

Dans une logique de faire toujours plus d'économies sur le dos des personnels, le gouvernement a annoncé le maintien du gel du point d'indice en 2025. Pas d'augmentation de salaire malgré l'inflation! Pour

enfoncer le clou, l'indemnité de pouvoir d'achat (la GIPA) qui était versée chaque année, sous critères de conditions, aux agents pour compenser la stagnation de leurs salaires face à l'inflation est également supprimée.

Alors que notre rémunération progresse bien moins vite que la hausse des prix, ces mesures sont des coups durs pour l'attractivité et la fidélisation des personnels, renforçant ainsi les sentiments de déception et d'injustice qui règnent parmi les agents publics et les contractuels.

Provocation ultime, une revalorisation de 6 centimes par mois pour les agents hospitaliers payés au SMIC depuis le 1er novembre:

cette unique mesure étant la seule favorable aux agents, le 1er ministre doit avoir le sentiment d'être grand seigneur!

Pour couronner le tout, une 2ème journée de solidarité est en cours de discussion dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)!





Pour la CGT

Le gouvernement s'attaque à la maladie des professionnels plutôt que de régler les causes. Pour cela il propose l'allongement du délai de carence et la baisse de rémunération en réponse à la souffrance des hospitaliers, l'objectif étant de récupérer 1,25 milliard d'euros.



La CGT du CHU soutient les camarades de SANOFI

Nous v étions!

Le 23 Octobre, il nous semblait indispensable et essentiel de soutenir nos camarades de SANOFI Lisieux. En effet, le groupe pharmaceutique français SANOFI a annoncé, début octobre, avoir choisi le fonds d'investissement américain CD&R (un des pionniers du capital-investissement) pour lui céder potentiellement le contrôle de son entité de santé grand public, Opella qui commercialise le médicament Doliprane et qui a réalisé **5,2 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en 2023.Cette annonce a suscité de vives inquiétudes pour la souveraineté sanitaire et les 250 emplois de l'usine de Lisieux, un des deux sites de production du Doliprane.

De nombreuses voix, dont celle de la CGT, s'inquiètent pour l'approvisionnement en Doliprane, qui a récemment connu des périodes de tensions dans l'Hexagone.

Pour rappel, en pleine crise du Covid, la France s'est lancée dans un travail de reconquête de son autonomie sanitaire en cherchant à relocaliser la production de certains médicaments dont le paracétamol, composé chimique du Doliprane, médicament le plus prescrit en France.

E. MACRON avait même annoncé en juin 2020 vouloir relocaliser la production en France, grâce à l'octroi d'aides publiques massives à des entreprises pharmaceutiques. Puis en juin 2023, son intention de relocaliser en France la production d'une cinquantaine de médicaments essentiels, dont le paracétamol.

Pour notre secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, ce possible passage de Doliprane sous pavillon américain est "le symbole de l'échec total de la politique industrielle d'Emmanuel Macron". Sanofi a bénéficié d'"un milliard de crédits impôt recherche en dix ans" tout en divisant "par deux les effectifs en France, notamment des emplois de chercheurs".

« Ces pratiques destructives consistent à maximiser les profits pour les actionnaires en piétinant les travailleurs », assure la CGT Sanofi. La vente d'Opella menacerait « non seulement l'avenir des salariés, mais aussi l'accès aux traitements pour les patients, le maintien de l'emploi et la production industrielle en Normandie, en France et en Europe ».

Le problème, c'est que quand les centres de décisions ne sont plus en Europe, tout peut arriver...

Le suivi de CoGiTez

La crèche

Comme nous vous en informions dans le précèdent numéro, la concession avec les petits chaperons rouges a pris fin en juin 2024. Le nouveau repreneur est depuis le 1er juillet 2024 la MNH SAE (Service à l'enfance).

La CGT déplore que malgré ce nouveau repreneur, la crèche reste fermée les week-ends et jours féries, levier pourtant important de la qualité de vie au travail et pouvant favoriser le recrutement de nouveaux personnels.

Un nouveau logiciel du temps de travail va être mis en place normalement début janvier 2025 : début 2024 la direction nous a présenté ce futur logiciel : E-CONNEXION, pour remplacer le logiciel agiletime. Il permettra à tous les agents de consulter son planning, sa trame annuelle et de poser ses congés, voire plus tard de déposer les arrêts enfants malades par exemple. La mise en place semble compliquée, elle a déjà été repoussée, à voir si en janvier il sera opérationnel!

Hommage à notre camarade RENE

Le CHU permettait aux agents de proposer des noms aux futurs rues créées suite au travaux du nouvel hôpital. La CGT a souhaité profiter de cette occasion pour proposer le nom de René Blin, ancien chauffeur de chaudière à l'usine thermique de l'hôpital Clemenceau, créateur du syndicat CGT des Hospitaliers de Caen et résistant de la première heure. Il est arrêté le 2 mai 1942 sur son lieu de travail, déporté à Auschwitz et meurt à Birkenau le 29 octobre 1942.



RESTRICTIONS BUDGETAIRES AU CHU!

Le CHU prévoit un déficit d'ici à la fin de l'année de 11 millions d'euros.

Pour réduire ce déficit des mesures d'économies sont prévues pour la fin de l'année 2024 (réduction du personnel, des matériels, des achats hôtelier, de la gestion des stocks...)

Quelles répercussions sur les ressources humaines :

- Tous les recrutements du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024, sont reportés sur 2025. Soit environ 35 reports (les soignants ne sont pas concernés)
- Arrêt temporaire des créations de postes.

- Réductions des moyens de remplacement. Soit environ
 40 CDD non reconduits.
- Décalage des nominations de certains concours à 2025. (ASH, Administratif, OP)
- Arrêt du paiement des heures supplémentaires depuis le 1^{er} octobre.
- Refus du renouvellement des temps partiels pour convenances personnelles de nuit, pour les agents ayant effectué un nombre important d'heures supplémentaires payées....

Heures demandées et validées par la direction des soins! - Révision des modalités de versement des primes techniques (ingénieur, TSH):

économies estimées à environ 50 000€

- Report du déclenchement des moyens bronchiolite sur le FEH
- Pour être solidaire avec les soignants, la direction demande aux secteurs administratifs et techniques de poser tous leurs RTT et CA avant le 31 décembre afin d'éviter d'abonder leur CET.

<u>L'ensemble de ces mesures</u> permet d'économiser 3,5 millions d'euros en prévisionnel au 31 décembre.

Pour la CGT ces décisions entraînent inévitablement :

- Une charge et du temps de travail supplémentaires pour les agents dus au non renouvellement des CDD,
- Une augmentation des compteurs annuels d'heures . Et donc plus d'heures à déposer sur le CET.
- Le fait de limiter le paiement en 2025 des jours sur le CET à des agents qui le souhaiterait ou comme le prévoit la règlementation,
- le non respect du protocole de gestion des contractuels reportant ainsi la mise en CDI et / ou la stagiairisation pour les agents contractuels concernés,

Pour la CGT, le refus du renouvellement des temps partiels de nuit ne fait que masquer les difficultés de recrutement et le manque d'attractivité du travail de nuit.

La CGT déplore que les restrictions budgétaires se répercutent sur les agents et leurs conditions de travail. Conditions de travail qui seront impactées également avec la diminution du budget sur les achats de matériels.

, Contrat allocation étude (CAE) :



L'ARS Normandie propose le Contrat d'Allocation d'Etudes pour participer à la formation des métiers de la santé en tension. Le CAE a pour objet de proposer à un étudiant le financement de sa dernière année d'étude en contrepartie d'un engagement de sa part de 18 mois au sein de l'établissement. La CGT a interpellé la DRH, cette dernière a répondu à cette proposition en privilégiant principalement les infirmières qui s'engageront de nuit et les manipulateurs radio. La CGT déplore que le CHU ne permette pas à tous les métiers de bénéficier de ce dispositif.







STOP à cet acharnement sur les fonctionnaires!

- Zéro jour de carence et maintien de 100% du salaire en cas d'arrêt maladie
- Revalorisation du point d'indice
- Créations d'emplois
- Maintien du versement de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) pour 2024

MOBILISONS-NOUS
JEUDI 5 Décembre 2024

10h30 place St Pierre - CAEN

Pour toutes informations: CGT CHU Caen poste 48.58

Je souhaite prendre contact avec la CGT du CHU!







- Avenue Côte de Nacre, 14033 Caen Cedex
- **(**) 02 31 06 48 58 **(**) 06 76 03 50 45
- cgt@chu-caen.fr
- www.chucaen.reference-syndicale.fr

